

**IMPORTANT**

Des poursuites judiciaires ont été entreprises contre vous. Vous avez 20 jours consécutifs à partir de la date de l'assignation de cette citation pour déposer une réponse écrite à la plainte ci-jointe auprès de ce Tribunal. Un simple coup de téléphone est insuffisant pour vous protéger; vous êtes obligé de déposer votre réponse écrite, avec mention du numéro de dossier ci-dessus et du nom des parties nommées ici, si vous souhaitez que le Tribunal entende votre cause. Si vous ne déposez pas votre réponse écrite dans le délai requis, vous risquez de perdre la cause ainsi que votre salaire, votre argent, et vos biens peuvent être saisis par la suite, sans aucun préavis ultérieur de Tribunal. Il y a d'autres obligations juridiques et vous pouvez requérir les services immédiats d'un avocat. Si vous ne connaissez pas d'avocat, vous pourriez téléphoner à un service de référence d'avocats ou à un bureau d'assistance juridique (figurant à l'annuaire de téléphones).

Si vous choisissez de déposer vous-même une réponse écrite, il vous faudra également, en même temps que cette formalité, faire parvenir ou expédier une copie au carbone ou une photocopie de votre réponse écrite au "Plaintiff/Plaintiff's Attorney" (Plaignant ou à son avocat) nommé ci-dessous.

\_\_\_\_\_  
Plaintiff/Plaintiff's Attorney

\_\_\_\_\_  
Address  
\_\_\_\_\_